

**Promouvoir les collaborations et synergies pour la sécurité alimentaire**

Financement du secrétariat de la Plateforme Agriculture et sécurité alimentaire (PASA)

2023-2025

montant demandé : €

durée : 36 mois

date d'introduction du projet : AOÛT 2023

# Table des matières

[1. Table des matières 2](#_Toc141438369)

[2. Fiche de présentation de l’organisation 2](#_Toc141438370)

[3. Pertinence : motivation de l’action 3](#_Toc141438371)

[3.1. L’enjeu de la sécurité alimentaire mondiale 3](#_Toc141438372)

[3.2. L’enjeu de quantité **Error! Bookmark not defined.**](#_Toc141438373)

[3.3. L’enjeu de la qualité : soutien à l’agroécologie et synergies **Error! Bookmark not defined.**](#_Toc141438374)

[4. Stratégie d’action 4](#_Toc141438375)

[5. Cadre logique 6](#_Toc141438376)

[6. Durabilité & gestion des risques 6](#_Toc141438377)

[7. Chronogramme du projet 7](#_Toc141438378)

[8. Budget 7](#_Toc141438379)

# Fiche de présentation de l’organisation

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’ONG :  | Centre national de coopération au développement(CNCD-11.11.11) |
| Adresse officielle : Téléphone : Messagerie : | Quai du commerce, 9 1000 Bruxelles - Belgique00 32 (0) 2 250.12.30cncd@cncd.be |
| Nom et nationalité de directeur principal | Arnaud Zacharie, Belge |
| Personne de contact pour le projet | Nicolas Van NuffelResponsable du département de plaidoyernicolas.vannuffel@cncd.be+32 485 649 104 |
| Type de l’Organisation : | Association sans but lucratif (ASBL), accréditée ONG |
| Nationalité de l’Organisation :  | Belgique |

# Pertinence : motivation de l’action

## L’enjeu de la sécurité alimentaire mondiale

Depuis les années 1960, la production alimentaire dépasse les besoins de l’Humanité. C’est le paradoxe de la faim. Par ailleurs, pour renforcer le paradoxe, 80 % des personnes qui souffrent de la faim sont des agriculteurs ou des pêcheurs et leurs familles[[1]](#footnote-1). Précisons également qu’en 2021, il y avait 150 millions de femmes en plus que d’hommes en situation d’insécurité alimentaire[[2]](#footnote-2).

Le concept de paradoxe de la faim n’est pas nouveau. Il est déjà formulé en 1991 dans le Washington Post à une époque où la lutte contre la faim stagne après des années d’amélioration, alors que le monde ne traverse pas de situation de sous-production. Autre constat, jamais autant de personnes en chiffres absolus n’ont mangé à leur faim, mais en parallèle, jamais autant de personnes n’ont eu faim[[3]](#footnote-3).

La communauté internationale s’est engagée en 2015 à éradiquer la faim en 15 ans, et non plus à la réduire comme c’était le cas avec les Objectifs du millénaire. Or, depuis 2014, les chiffres remontent (exception faite d’une légère baisse en 2017). A l’heure de produire cette étude, les derniers relevés établissent qu’entre 702 et 828 millions de personnes auraient souffert de la faim dans le monde en 2021. En se basant sur le milieu de la fourchette, nous obtenons 768 millions de personnes, autrement dit, le chiffre de 2015. En termes de pourcentage aussi, la courbe s'inverse. Le pourcentage de la population mondiale sous-alimentée grimpe depuis 2019 après une baisse durant les 15 années précédant les ODD.

Selon les projections de la FAO, près de 670 millions de personnes seront encore confrontées à la faim en 2030, soit 8 % de la population mondiale. Autrement dit, en pourcentage de la population, la faim aura connu une baisse mais en nombre de personnes, cela correspond au chiffre de 2015, année de lancement de l'Agenda 2030[[4]](#footnote-4).

Pour répondre à ces évolutions mondiales, la Coopération belge au développement disposent de divers leviers, notamment des compétences de nombreux acteurs en la matière: agences étatiques (Enabel, BIO), acteurs institutionnels, organisations de la société civile. Les missions de ces acteurs sont différentes et peuvent être complémentaires, à condition de disposer d’espaces leur permettant de dialoguer entre eux et avec les autorités publiques (cabinet de la Ministre de la Coopération, Service public fédéral Affaires étrangères, commerce et coopération, en particulier la DGD). Une Plateforme, longtemps animée par la DGD, joue ce rôle : la Plateforme agriculture et sécurité alimentaire (PASA).

Différentes raisons, en particulier le manque d’effectifs dédiés au sein de la DGD, avaient entraîné la suspension des travaux de la PASA dans le courant de la décennie passée. En 2020, les ONG membres de la Coalition contre la faim avaient, dans leur réponse managériale à l’évaluation du Fonds belge de sécurité alimentaire (FBSA) par le Service de l’Evaluation spéciale (SES)[[5]](#footnote-5), recommandé la redynamisation de la Plateforme agriculture et sécurité alimentaire (PASA), qui a pour objectif de permettre l’échange et de promouvoir les synergies entre acteurs de la coopération spécialistes de ce secteur. Ceci, avec l’objectif final d’améliorer la qualité des projets de coopération au bénéfice de la sécurité alimentaire. Il a été demandé au CNCD-11.11.11 d’assurer le secrétariat de cette plateforme, à raison de trois réunions par an. Le présent dossier a pour objectif de couvrir cette mission.

Les membres de plein droit de la PASA sont : la DGD, les Affaires étrangères, Enabel, BIO, le cabinet de la Coopération, la Coalition contre la faim et les acteurs institutionnels actifs dans le secteur.

# Stratégie d’action

Contexte : dans le passé, le secrétariat de la PASA était assuré par la DGD. Mais le manque de ressources humaines au sein de celle-ci a entraîné une incapacité à en assurer le suivi : aucune réunion ne s’est tenue durant plusieurs années. Pour relancer la PASA, les acteurs impliqués se sont entendus pour que la Coalition contre la faim assure le secrétariat et la coordination des rencontres. Entre octobre 2021 et juin 2023, 5 rencontres de la PASA ont été assurée par la Coalition contre la faim et plus précisément par un permanent du CNCD-11.11.11 en tant que coordinateur de la CCF.

L’objectif général de la PASA est de soutenir la politique belge en matière de systèmes alimentaires durables, de sécurité alimentaire et de nutrition dans le cadre de la coopération au développement en renforçant la capacité et l'expertise de ses membres, en stimulant la coopération entre tous les acteurs impliqués dans la coopération belge au développement, développant des activités de sensibilisation et des conseils politiques au travers de synthèse ou d’avis.

L’objectif du secrétariat est d’assurer une coordination et une consultation structurée entre les différents acteurs belges permettent d'obtenir de meilleurs résultats, de formuler des recommandations politiques et des conseils en matière de systèmes alimentaires durables, de sécurité alimentaire et de nutrition, d'améliorer l'efficacité et l'efficience du secteur agricole au sein de la coopération belge au développement. Le secrétariat de la PASA assure la réalisation et le suivi de rencontres et d’autres formes d’échange permettant le partage et la capitalisation des connaissances techniques et de la recherche scientifique liées aux systèmes alimentaires durables, à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Le groupe cible est défini par les termes de référence de la PASA : la DGD, les Affaires étrangères, Enabel, BIO, le cabinet de la Coopération, la Coalition contre la faim, le monde académique et les acteurs institutionnels actifs dans le secteur.

La stratégie d’action du projet repose sur l’animation et le secrétariat de la Plateforme Agriculture et sécurité alimentaire (PASA), réunissant les acteurs belges de la coopération dans ce secteur et ayant pour objectifs de :

* Servir d’espace de rencontre thématique et d’environnement d’apprentissage où les participants partagent des informations et développent leurs connaissances autour de défis spécifiques liés aux systèmes alimentaires durables, à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans le Sud ;
* Renforcer le plaidoyer en faveur des systèmes alimentaires durables, de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la coopération au développement et assurer la cohérence avec les autres domaines politiques de l’OS en rassemblant le secteur autour de recommandations qui contribuent au développement, à la mise en œuvre et au suivi de la politique belge (au niveau fédéral et communautaire) et en les reliant aux initiatives internationales ;
* Promouvoir la complémentarité et la synergie ;
* Explorer les thèmes difficiles de l’agenda politique ;
* Fournir des conseils politiques au travers des exposés et débats lors des rencontres mais aussi au travers de la production d’actes des rencontres, de synthèses des débats ou encore de faciliter la production d’avis sur la transformation des systèmes alimentaires, entre autres ;
* Contribuer au renforcement de la cohérence politique pour le développement et la transition vers des systèmes alimentaires durables ;
* Préparer des conseils pour déterminer la position belge dans les négociations européennes et internationales.

La pertinence de la stratégie repose sur le rôle reconnu du CNCD-11.11.11 dans son rôle de coordination et de plaidoyer :

* Il joue un rôle de **coordination** au sein de la Coalition contre la faim, qui réunit les organisations non gouvernementales actives dans le soutien à l’agriculture.
* Il dispose d’une expérience dans l’**animation d’espaces multi-acteurs**, non seulement de plateformes de la société civile, mais aussi au travers du secrétariat de deux Conseils d’avis officiels : le Conseil consultatif genre et développement et le Conseil consultatif pour la Cohérence des politiques en faveur du développement.de genre, la place de la société civile, l’éducation à la citoyenneté mondiale et la CPDD.
* Il dispose par ailleurs d’une **expertise** reconnue sur les questions de coopération au développement, en particulier dans le domaine de la promotion de la sécurité alimentaire.

**Activités principales du secrétariat de la PASA** :

* Co-responsable avec le groupe de pilotage de la tenue de 3 rencontres de la PASA par an
* Co-responsable avec le groupe de pilotage d’assurer la logistique des rencontres en partenariat
* Co-responsable avec le groupe de pilotage de trouver et démarcher les invités externes en fonction des thématiques des rencontres de la PASA et responsable du suivi avec ces derniers
* Tenue du listing des membres permanents de la PASA et des invités externes
* Archivage de toutes la documentation produite lors des PASA
* Organisation, facilitation et suivi des réunions du groupe de pilotage qui rassemble des membres d’Enabel, de la DGD, du secteur académique et des ONG
* Facilitation des échanges lors des rencontres de la PASA
* Envoi des invitations et les rapports de rencontres aux membres de la PASA
* Préparation des rapports (synthèse, notes de rencontres, dossier de documentation, avis…),
* Préparation du calendrier annuel de la PASA
* Accessoirement : suivi de groupes de travail ad hoc

# Cadre logique

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Baseline | 2023 | 2024 | 2025 | Sources de vérification |
| Objectif général | Soutenir la politique belge en matière de systèmes alimentaires durables, de sécurité alimentaire et de nutrition dans le cadre de la coopération au développement en renforçant la capacité et l'expertise de ses membres, en stimulant la coopération entre tous les acteurs impliqués dans la coopération belge au développement, développant des activités de sensibilisation et des conseils politiques au travers de synthèse ou d’avis. |
| Objectif spécifique | Les acteurs de la coopération au développement dans le secteur de l’agriculture et de la sécurité alimentaire voient leurs capacités renforcées au travers de la participation à un espace spécifique d’échange et de recherche de synergies et complémentarités. |
| Résultat  | Les acteurs de la coopération au développement dans le secteur de l’agriculture et de la sécurité alimentaire se réunissent trois fois par an entre 2023 et 2025. |
| Hypothèse | Les acteurs concernés disposent de ressources suffisantes pour s’impliquer dans les travaux de la PASA. |
| Indicateur 1 : # réunions  | 0 | 3 | 3 | 3 | PV |
| Indicateur 2 : # moyen participants par réunion | 0 | 10 | 12 | 15 | Liste de présences |

# Durabilité & gestion des risques

Durabilité technique et financière : la mise en œuvre des tâches confiées dépend du présent financement. Cependant, le CNCD-11.11.11 dispose d’une assise financière suffisante, y compris via une diversification de ses sources de financement, pour assurer un suivi à long terme des recommandations issues de la PASA dans son plaidoyer plus large pour la coopération au développement et la souveraineté alimentaire et ce, au-delà du présent financement.

Durabilité environnementale : s’agissant principalement de l’organisation de réunions à Bruxelles entre acteurs belges, le projet est en soi peu consommateur de ressource. Il a cependant un grand potentiel pour améliorer le durabilité environnementale des projets de coopération des acteurs concernés, en nourrissant leurs réflexions pour inscrire leurs stratégies dans une logique de systèmes alimentaires durables.

|  |  |
| --- | --- |
| Estimation du risque | Gestion du risque |
| Nature et source du risque | P | E | N | Résultats impactés | Traitement | Responsable du suivi du risque |
| Engagement trop faible des membres | 1 | 3 | 3 | 1 | Prises de contact en amont de chaque réunion, relances vers les acteurs moins présents | Secrétariat |
| Remise en cause de l’approche systèmes alimentaires durables par le politique | 2 | 3 | 6 | 1  | Participation du cabinet de la Coopération aux travaux de la PASA, plaidoyer vers les ministres concernés. | Secrétariat, membres |
| **P** (probabilité) x **E** (Effet, ou impact) = **N** (Niveau du risque) - sur une échelle de 1 à 3 pour les axes P et ERisque faible : 1 à 3 – Risque moyen : 4 à 6 – Risque élevé : 7 à 9 |

# Chronogramme du projet

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 2023 S1 | 2023 S2 | 2024 S1 | 2024 S2 | 2025 S1 | 2025 S2 |
| Nombre de réunions PASA | 2 | 1 | 2 | 1 | 2 | 1 |

# Budget

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nature des dépenses** | **2023** | **2024** | **2025** | **TOTAL** |
| Salaire coordination PASA (12 jours/personne) |  4.685 €  |  4.888 €  |  5.083 €  |  **14.657 €**  |
| Frais logistique réunions (interprétariat, documents, etc.) |  1.000 €  |  1.030 €  |  1.061 €  |  **3.091 €**  |
| Frais administratifs (support, rapportage, etc.): 8% |  455 €  |  473 €  |  492 €  |  **1.420 €**  |
| **TOTAL** |  **6.140 €**  |  **6.391 €**  |  **6.636 €**  |  **19.167 €**  |

1. SOS Faim, Le paradoxe de la faim : produire sans pouvoir se nourrir. 15 décembre 2020 [↑](#footnote-ref-1)
2. CARE, Food security and gender equality: a synergistic understudied symphony, 2022, p.1 [↑](#footnote-ref-2)
3. Jessica Mathews, The hunger paradox, The Washington Post, 20 septembre 1991 [↑](#footnote-ref-3)
4. FAO, IFAD…, 2021, op. cit*.*, p.48 [↑](#footnote-ref-4)
5. *Evaluation FBSA. Réponse de management des ONG*, mars 2020. [↑](#footnote-ref-5)